

**COMPTE RENDU DU CONSEIL D'UFR PLENIER  
DE LA FACULTE DES LETTRES, LANGUES ET SCIENCES HUMAINES  
REUNI LE 9 MAI 2019**

Le Conseil est présidé par Anne-Lise Humain-Lamoure, doyen de la Faculté.

Parmi les **membres élus**, étaient présents ou représentés par une procuration :

**Collège A** : Myriam Baron, Donna Kesselman, Guillaume Marche, Fabienne Moine, Yolaine Parisot, Jacques Paviot, Graciela Villanueva.

**Collège B** : Patricia Cardona, Emmanuel Fureix, Amélie Guillin, Anne-Lise Humain-Lamoure, Jean-Marc Leblanc, Roberto Poma, Elisabeth Rothmund, Stéphanie Wojcik.

**Collège BIATSS** : Sandrine Anconetti, Vincent Ronach

**Collège étudiants** :

**Collège personnalités extérieures** :

Parmi les **membres de droit** étaient présents : Karine Chambefort, Marie Peres, Karine Bellance

Parmi les **membres invités** étaient présents : Antoine Serval, Alejandro Roman Antequera, Lucie Gournay, Elisabeth Vialle, Séverine Grelois, Sylvie Toscer-Angot, Serge Lhomme.

\*\*\*

Anne-Lise Humain-Lamoure annonce la nomination de Baptiste Lavat en tant que co-directeur du département Langues romanes au 1<sup>er</sup> septembre 2019. Elle salue la présence des deux nouveaux co-directeurs du département de LEA, Antoine Serval et Alejandro Roman Antequera qui ont pris leur fonction récemment ; elle propose un tour de table.

Guillaume Marche indique que des collègues sont absents au Conseil en raison de la journée de mobilisation nationale pour la défense de la fonction publique.

## **1. Approbation des PV du conseil du 28 mars 2019**

Anne-Lise Humain-Lamoure précise que quelques coquilles ont été signalées. Après lecture des procurations, le procès-verbal du conseil du 28 mars 2019 après corrections est mis au vote.

***Le procès-verbal du 28 mars 2019 est adopté à l'unanimité.***

## **2. Actualités**

L'élection des représentants des personnels au CNESER aura lieu le 13 juin. Le bureau de vote de Campus centre se situera en salle des thèses.

Suite à l'adoption du schéma directeur du Handicap, Karine Bellance et Fabienne Moine ont accepté d'être référentes pour l'UFR. Ce schéma est disponible sur la plateforme. La nomination d'un.e référent.e parité sera demandée prochainement.

Les réponses à l'appel d'offre « hors Europe » ont déjà été transmises aux intéressés. Un seul projet sur les deux présentés par l'UFR LLSH est retenu. Un financement partiel est

accordé, sans véritable raison. Les arguments invoqués ont été le fait qu'un séminaire de master ne relève pas de la formation, que l'université était fermée durant l'une des missions, que la composante avec laquelle l'UFR était associée n'avait pas classé la mission comme prioritaire. Enfin, le compte-rendu de la CPRI envoyé ne reflète guère les échanges et les arguments présentés par l'UFR. Cela sera signalé.

Suite à une question diverse des élus du personnel et après deux relances du DGS, la décision a été prise d'autoriser l'absence pour indisponibilité des locaux durant la coupure électricité du 28 mai, comme cela se fait au sein d'autres composantes. Cette journée ne sera pas déduite des jours de congé et sera comptabilisée comme du temps de travail.

Les documents suivants sont disponibles sur la plateforme :

- Le retour sur le séminaire et le congrès de l'université
- Les réponses faites au HCERES pour les bilans des formations et des équipes de recherche. Les rapports définitifs seront mis en ligne progressivement comme ceux des formations.
- Une lettre de Brigitte Plateau à destination des établissements actant la disparition de la labellisation des laboratoires en « équipe d'accueil » (EA). Dans ce courrier daté du 16 avril 2019, elle confirme la fin de la labellisation nationale des équipes d'accueil qui avait été évoquée à plusieurs reprises, notamment par la ministre Frédérique Vidal en octobre 2018 et par la DGSIP lors du colloque de la CPU en mars dernier. La "disparition complète" du label sera effective au 1<sup>er</sup> janvier 2020 et détaille le dispositif qui remplacera les EA désormais dépendantes des seuls établissements. Lucie Gournay fait remarquer que c'est actuellement le cas et qu'un établissement peut proposer la création ou la suppression d'une équipe à chaque renouvellement de contrat. Anne-Lise Humain-Lamoure répond qu'en effet c'est ainsi actuellement. La disparition de ce label pourrait néanmoins permettre des modifications en cours de contrat.

Les prochaines dates de l'agenda de l'UFR sont les suivantes :

- Le dialogue de gestion aura lieu en deux temps : le 28 mai où seront examinés des chiffres transmis par le service d'appui à la stratégie et au mois de juillet où seront présentés les demandes de l'UFR. Il est précisé que des rencontres parallèles avec les laboratoires, sans que la composante ait été avertie, se déroulent actuellement. Il serait problématique que des profils recherche puissent être négociés indépendamment des profils enseignements et surtout sans le vote du conseil de gestion.
- Un conseil supplémentaire est nécessaire pour aborder la campagne d'emplois, la préparation de la rentrée et le vote des maquettes. La date du 6 juin est proposée. Il est à prévoir, si les maquettes n'étaient pas toutes finalisées, un conseil de « repli » le 13 juin ou le 20 juin avant le conseil restreint sur les avancements.
- La journée pédagogique aura lieu le 16 mai à 14h sur le thème « Faire connaître et reconnaître nos formations » en salle des thèses.
- La commission recherche aura lieu le 20 juin matin.

### **3. Information sur Parcoursup**

Est distribué un document faisant état des vœux confirmés par formation et des résultats de la commission d'évaluation des vœux (CEV) qui s'est tenue le 7 mai. Les vœux confirmés sont globalement en hausse notamment en DL et en lettres. Font exception les licences d'anglais et d'espagnol.

Concernant les résultats de la CEV, le nombre de vœux classés en DL reste faible au risque d'avoir peu d'étudiants. Il est précisé que l'on peut toujours accepter un étudiant en DL et le réorienter en mono disciplinaire s'il n'arrive pas à suivre le cursus. Quant aux licences, le nombre de « oui si » est globalement supérieur à celui de 2018 en dépit d'un assouplissement des critères pour l'obtention d'un « oui ».

Il est rappelé que tous les financements n'ont pas été obtenus ce qui aura un impact sur les aménagements à mettre en place. La durée ainsi que le nombre de groupes des

renforcements seront à revoir cette année en fonction du nombre d'étudiants et du budget.

Au mois de juillet, les chiffres devraient être plus stables que l'an passé car les candidats doivent respecter des échéances d'inscriptions administratives fermes : s'ils acceptent définitivement une formation en procédure principale, ils doivent s'y inscrire avant le 19 juillet. Les candidats admis en phase complémentaire doivent autant que possible s'inscrire avant le 25 août et au plus tard le 16 septembre. Un message les incitera à s'inscrire administrativement au plus vite. Les effectifs devraient être stabilisés avant la rentrée.

Une erreur est repérée dans le tableau concernant les vœux confirmés en DL en 2018 ce qui biaise la comparaison. Le tableau sera corrigé sur la plateforme.

Anne-Lise Humain-Lamoure remercie Jean-Marc Leblanc, Marie Peres ainsi que les responsables de L1 et référents PE pour le traitement de plus de 5 000 dossiers.

#### 4 Information sur le budget rectificatif 1

Myriam Baron présente le BR1. Elle précise que l'UFR s'était engagée à ne pas modifier les dotations attribuées aux départements et aux formations. En raison de financements provenant de projets tutorés, la dotation du département de communication a été augmentée. En ce qui concerne le personnel dans la partie pilotage, le budget a été diminué de 10 000 € en raison de la stabilisation des effectifs administratifs et la somme a été transférée sur le fonctionnement général. La réserve affranchissement Toshiba a été augmentée car les photocopieurs vont être renouvelés et une avance est réalisée sur les locations. Les factures relatives à la location des photocopieurs seront en baisse sur les prochaines échéances.

Elisabeth Vialle demande pourquoi la dotation du Master MRT baisse.

Anne-Lise Humain-Lamoure précise que la baisse est relative à la diminution de la TA perçue car les filières dites professionnelles. Le financement de ces formations a dû être revu provisoirement. Une réflexion doit être menée sur ces budgets. Dans l'attente, les formations concernées pourront faire une demande de crédits pédagogiques en cas de besoin.

Elisabeth Vialle demande s'il n'y a pas de possibilités d'augmenter le versement de la TA des entreprises où les étudiants font les stages.

Anne-Lise Humain-Lamoure répond que l'UFR le fait mais que sans l'appui des responsables, il y a peu de retour. Le contact direct est beaucoup plus efficace.

Myriam Baron précise qu'en attendant de trouver des modes de fonctionnement, le même calcul a été appliqué à toutes les formations.

Anne-Lise Humain-Lamoure précise que pour maintenir l'enveloppe masse salariale on ne peut pas augmenter le budget fonctionnement.

Myriam Baron poursuit la présentation en expliquant que l'augmentation de l'enveloppe investissement est due au déménagement du département de communication. Les appels à crédits d'investissement sont de plus en plus conséquents en recherche alors qu'ils restent limités en formation ou en fonctionnement général (une partie du budget demandé en mobilier de première installation a été refusé). Une réflexion est à mener pour mieux coordonner les demandes UFR/laboratoires de façon à mieux équiper les espaces partagés formation/recherche comme les bureaux.

Le solde des recettes a augmenté en raison de nouveaux versements alloués à l'UFR (projets de transformations pédagogiques par exemple), mais il a fallu dépenser beaucoup d'énergie pour les obtenir. Entre budget initial et BR1, on est passé de 1 362 459 à 1 463 235 €.

Anne-Lise Humain-Lamoure indique que, concernant le personnel, il est difficile d'évaluer le fait que l'UFR soit en excédant ou en déficit. L'amélioration de la visibilité permettrait de transférer des fonds sur le fonctionnement et de dépenser en équipement collectif. La composante a le meilleur taux global d'exécution budgétaire de 2018.

Un groupe de travail s'occupe actuellement de la refonte du modèle de répartition des dotations et des contributions au sein de l'Université.

Il est à noter que le BR1 a dû être transmis au service financier en raison d'une date trop tardive de notre conseil (calée sur l'accréditation). Cependant, ce budget n'est pas proposé au vote conformément aux décisions prises lors de l'examen du budget initial pour l'année 2019.

## 5 Vote sur l'accréditation des formations (architecture finale)

Anne-Lise Humain-Lamoure adresse ses remerciements à l'ensemble des directions de département pour les retours sur les rapports HCERES et les fiches AOF dans des délais très contraints. Ces fiches sont sur la plateforme depuis le 29 avril.

Il est précisé que dans les réponses au HCERES et dans les fiches AOF, il a été constaté une méconnaissance des textes nationaux. L'ensemble des documents utiles pour l'autoévaluation et/ou l'accréditation ont été présentés en conseil et sont en ligne depuis la création de la plateforme dans un dossier dédié.

Le tableau de l'architecture des mentions (et des parcours) est présenté avec les amendements apparus en cours d'accréditation :

- la mention FLE a été retirée en licence et en master, le DU FLE demeure cependant en projet.
- La classe universitaire après discussions est maintenue sous réserve qu'un nombre significatif de départements s'y investissent et que ses objectifs et son contenu soient discutés à nouveau. Ce parcours pourra être ouvert en cours de contrat mais il faudra trouver le financement. Il est décidé d'organiser rapidement une commission pédagogie.

Ce tableau est mis au vote.

***Le tableau des mentions pour la Nouvelle Offre de Formations est adopté à l'unanimité.***

Lors de l'étude des maquettes des problèmes de soutenabilité globale ont été relevés. Certaines maquettes sont encore trop loin de la cible votée. Des nouveaux rendez-vous vont être proposés pour faire le point. Les maquettes ne seront donc pas soumises au vote de ce conseil.

Anne-Lise Humain-Lamoure présente un nouveau dispositif intitulé « Assistant d'éducation (AED) » qui vise à permettre à des étudiants sélectionnés de travailler contre rémunération en école ou en collège tout en suivant leur formation vers le professorat des écoles ou du second degré. Ce dispositif peut s'apparenter à une forme d'alternance et est mis en place nationalement. Le Rectorat de Créteil disposera de 180 places en 1<sup>er</sup> degré, de 100 places en second degré dont 40 en Anglais et 20 en Lettres. Ce dispositif peut intéresser de bons étudiants au sein de l'UFR. Les en priver risquerait de leur faire opter pour d'autres formations. Or ce dispositif peut être adapté dans l'UFR grâce à une modularité des emplois du temps sans modification des contenus des parcours « professorat des écoles » ou « second degré ». Ce sujet sera suivi en conseil.

Anne-Lise Humain-Lamoure alerte enfin sur le fait que le temps consacré à la discipline dans les futures maquettes de master MEEF second degré risque d'être très limité. Elle renvoie aux documents de travail préalables à la loi Blanquer, disponibles sur la plateforme.

## Questions diverses

Il n'y a pas de questions diverses.